

ANNONCE  
SESSION D'AUTOMNE DE L'HABILITATION UNIVERSITAIRE  
AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Il est porté à la connaissance des Maîtres de conférences intéressés par la candidature à l'Habilitation Universitaire et remplissant les conditions requises, que l'École Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida (ENSAJ) organise la session d'automne de l'Habilitation Universitaire au titre de l'année universitaire 2026-2027.

**Dépôt des candidatures :**

Le dépôt des dossiers de candidature est ouvert **jusqu'au 10 novembre 2026**.

**NB : La préinscription et le dépôt du dossier s'effectue en ligne via le lien suivant du Portail HDR de l'ENSAJ :**

<https://tinyurl.com/ENSAJ-HDR>



Le dossier de candidature doit comporter les documents précisés ci-dessous.

---

**1. Documents scientifiques**

Le dossier scientifique de candidature à l'Habilitation Universitaire doit comporter :

**1.1. Travaux de recherche**

Un document présentant l'ensemble des travaux de recherche, structuré comme suit :

- **Un texte de synthèse des travaux de recherche**, mettant en évidence les problématiques abordées, les résultats obtenus ainsi que leur positionnement dans le champ scientifique national et international ;
- **Les copies des articles et des notes publiés ;**
- **Les contributions orales ou affichées à des congrès**, accompagnées des attestations de participation et des résumés des communications.

**1.2. Autres productions et activités scientifiques**

Le candidat peut joindre, le cas échéant, les documents suivants :

- Les ouvrages et/ou contributions à des ouvrages collectifs ;
- Les brevets d'invention ;
- La liste des mémoires de Master encadrés jusqu'à leur terme, ainsi que les publications qui en sont issues, le cas échéant ;
- La liste des projets de recherche retenus dans le cadre de programmes nationaux et internationaux auxquels le candidat a participé, accompagnée d'une fiche de présentation de chacun de ces projets ;
- La liste des manifestations scientifiques nationales et internationales organisées ou co-organisées par le candidat.

### **1.3. Autres activités scientifiques**

Tout document jugé utile attestant de l'expérience du candidat dans la **conception, la conduite et l'animation des travaux de recherche**, ainsi que de sa participation à des activités scientifiques nationales ou internationales : séminaires, colloques, actions intégrées, projets de recherche, comités d'organisation, etc.

### **1.4. Perspectives et projet de recherche**

Les **perspectives et le projet de recherche du candidat**.

Cette partie doit être suffisamment développée afin de mettre en évidence les capacités du candidat à **concevoir, développer et diriger des travaux de recherche**.

## **2. Documents pédagogiques**

Les candidats à l'Habilitation Universitaire doivent déposer un document, **approuvé par leur établissement d'attache**, décrivant l'ensemble de leurs activités pédagogiques, notamment :

- Un bref **syllabus des enseignements dispensés**, en précisant le niveau du cursus universitaire concerné ;
- Les **innovations et initiatives pédagogiques** mises en œuvre (TP, TD, etc.) ;
- Les **ouvrages à caractère pédagogique** ;
- Les **polycopiés et supports pédagogiques réalisés** ;
- Toute autre activité à caractère pédagogique jugée utile.

## **3. Documents administratifs**

Le dossier de candidature doit comporter les pièces administratives suivantes :

1. **Une demande de candidature** adressée au Chef d'établissement ;
2. **Le formulaire de candidature et la fiche de renseignement dûment remplis**, à télécharger à partir du Portail HDR de l'ENSAJ ;
3. **Une déclaration sur l'honneur** attestant que le candidat ne présente pas sa candidature à l'Habilitation Universitaire dans un autre établissement universitaire, à télécharger à partir du Portail HDR de l'ENSAJ ;

4. **Une attestation de travail récente** mentionnant notamment le grade et la date de recrutement du candidat ;
5. **Une copie de l'arrêté de titularisation du candidat en tant que MC ;**
6. **Le diplôme du doctorat obtenu.**

### **Pour les candidats relevant d'un autre établissement :**

Pour les candidatures provenant d'un autre établissement universitaire, le dossier doit également comporter :

- **Une autorisation du Chef de l'établissement d'attache** permettant au candidat de présenter son Habilitation Universitaire à l'ENSAJ ;
  - **Au moins un article portant l'affiliation de l'ENSAJ**, publié dans une revue spécialisée et indexée dans **Scopus et/ou Web of Science** ;
  - **Au moins un article dans lequel le candidat est identifié comme 1<sup>er</sup> auteur**
4. **Un curriculum vitae détaillé**
  5. **Le mémoire de la thèse de doctorat**

### **Remarque importante**

Toute activité scientifique, pédagogique ou administrative déclarée dans le dossier de candidature doit être dûment justifiée par les pièces et attestations correspondantes. Les candidats sont invités à vérifier attentivement la complétude de leur dossier avant sa soumission finale via le portail HDR de l'ENSAJ.

**La Direction de l'ENSAJ**

